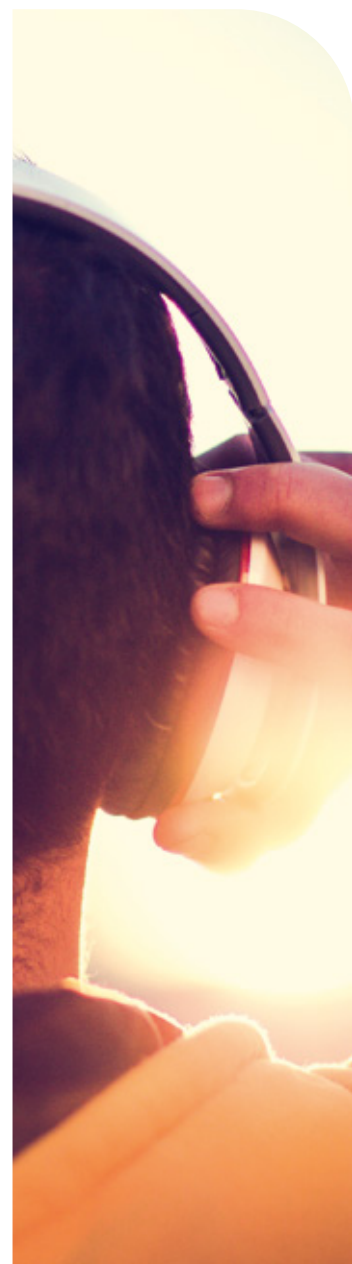


2022, ANNÉE TREMPLIN VERS LA SACEM DE DEMAIN



2022, un tremplin vers la Sacem de demain :



Sommaire

RAPPORT ANNUEL 2022

TRIBUNE DE SERGE PERATHONER	4
INTERVIEW DE CÉCILE RAP-VEBER	6
PARTIE 1	8
LA SACEM SE TRANSFORME POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE DEMAIN ET MIEUX ACCOMPAGNER SES MEMBRES	
Le Conseil d'administration au cœur de la gouvernance	10
Un Comité de direction renouvelé et paritaire	12
La Sacem adapte ses services pour répondre toujours mieux aux besoins de ses membres	14
Développement et innovation, les temps forts de 2022	16
Les performances d'un modèle économique solide	18
PARTIE 2	20
UN ACTEUR LOCAL, INTERNATIONAL, NUMÉRIQUE ET INCONTOURNABLE	
Une empreinte locale forte	22
Un hub international pour nos membres et pour les créateurs du monde entier	24
Une expertise technologique et numérique reconnue à l'international	26
PARTIE 3	28
UN MODÈLE SOCIAL ET CULTUREL, VECTEUR DE SOLIDARITÉ ET DE DIVERSITÉ	
La protection sociale et la formation professionnelle, piliers majeurs de la Sacem	30
Notre Action culturelle : #LASACEMSOUTIENT	32
Développement durable, inclusion, égalité : la Sacem s'engage	34



Tribune

Serge Perathoner

Compositeur, président du Conseil d'administration

UN COLLECTIF TOURNÉ VERS L'AVENIR

« L'engagement de la Sacem,
qui ne s'est jamais démenti,
et l'esprit de solidarité qui y prévaut lui ont
permis de créer un véritable collectif. »

Depuis 172 ans, ceux qui font vivre la création trouvent auprès de la Sacem leur plus ardent défenseur pour faire valoir leurs droits et faire entendre leurs voix, garantir et maximiser leurs rémunérations. Société privée à but non lucratif, elle appartient à ses membres, ne fait ni épargne ni profit et agit avec transparence et indépendance. **Son engagement en faveur du droit d'auteur, qui ne s'est jamais démenti, et l'esprit de solidarité qui y prévaut lui ont permis de créer un véritable collectif.** Un collectif qui compte et sur lequel les créateurs peuvent s'appuyer sans aucune réserve.

La crise que nous avons traversée et les possibilités offertes par les nouvelles technologies ont eu un impact considérable sur notre manière de créer, de distribuer et de consommer la musique. En même temps qu'elles ont ouvert de nouveaux territoires, **elles ont également ouvert une nouvelle ère de développement pour la Sacem.**

Transformée, mise en ordre de bataille pour mener les combats qui sont les siens, la Sacem est aujourd'hui prête à relever ces **nouveaux défis : ceux de la technologie, de l'internationalisation, de l'innovation.** Les pages qui suivent donnent à voir l'étendue des actions déjà menées par notre société depuis qu'a été initié son plan de transformation.

Membre de la Sacem depuis 48 ans et désormais président d'un Conseil d'administration renouvelé, je me réjouis de voir que nous œuvrons de concert avec la Direction générale. **Nous entretenons un dialogue permanent, ouvert et constructif, au service de nos membres.**

Les créateurs et éditeurs sont plus que jamais au cœur de notre action et de nos priorités. En témoigne **la consultation lancée au premier trimestre 2023 auprès de tous nos membres.** Son objectif sera de mieux connaître et comprendre leurs attentes en matière d'accompagnement et de formation, en prenant en compte leur diversité et les spécificités de chaque métier et de chaque esthétique.

Tout au long de l'année nous avons enrichi nos rapports avec les diffuseurs de musique et les acteurs institutionnels sur des points clés et déterminants concernant le présent et le futur de la création artistique et musicale.

L'intérêt de nos membres, leur rémunération et leur protection sociale tiennent à la fois d'une mission et d'une ambition.

Jamais les collectes n'avaient atteint un tel niveau. Jamais les coûts n'avaient été aussi maîtrisés. C'est ce qui nous a permis de reverser plus à nos membres. **Ainsi, pour la première fois de l'histoire de la Sacem, ce sont plus d'un milliard d'euros qui ont été répartis à ses membres et mandants.**

La solidité de nos fondamentaux, la force de notre détermination et notre énergie retrouvée donnent confiance en l'avenir. L'année 2022 offre un aperçu de ce qu'il sera.

Interview

Cécile Rap-Veber
Directrice générale-gérante

CONSTRUIRE LA SACEM 3.0 : PLUS PROCHE DE SES MEMBRES, INNOVANTE, INTERNATIONALE, CONQUÉRANTE ET SOLIDAIRE



Quel regard portez-vous sur l'année écoulée ?

Cécile Rap-Veber : comme 2021, l'année 2022 aura été une année de contrastes. **Le retour des concerts et des festivals, la reprise des revenus publicitaires des médias, notamment audiovisuels, et surtout la croissance soutenue du digital, qui représente désormais plus d'un tiers des revenus, sont autant de signaux positifs en 2022** : les collectes ont atteint un niveau record et la répartition des droits pour nos membres directs a retrouvé son niveau d'avant-crise.

Pour autant, cette reprise masque de fortes inégalités entre les créateurs. Tous n'ont pas bénéficié de la croissance exponentielle du digital. En accélérant l'émergence de nouveaux modes de création, d'exploitation et de consom-

mation des œuvres, cette crise n'a fait que confirmer ce que nous savions déjà : il nous faut non seulement sécuriser et maximiser toutes les sources de revenus pour nos membres, mais également créer les conditions permettant d'en générer de nouvelles.

C'est tout le sens du plan de transformation que j'ai présenté fin 2021 au Conseil d'administration et dont l'objectif est de construire la Sacem 3.0, plus que jamais proche de ses membres, innovante, internationale, conquérante et solidaire.

Concrètement, comment s'est traduite la mise en œuvre du plan de transformation ?

Cécile Rap-Veber : 2022 en a été la première étape. Nous avons agi sur tous les fronts, démontrant ainsi notre volonté et notre capacité d'adaptation.

Notre priorité a été de préserver notre leadership en matière de collecte et de répartition, notre implication sur les aspects législatifs et réglementaires ainsi que notre modèle social et culturel unique au monde.

Nous avons maintenu notre leadership en matière de collecte - comme l'indique la nette progression enregistrée sur la quasi-totalité des postes notamment grâce à de meilleurs accords ou tarifs négociés avec nos clients (médias, digitaux, réseau, etc.) - et mené d'importants travaux pour offrir une répartition plus complète et plus rapide des droits. Nous avons amélioré le traitement du volume exponentiel de données que nous recevons, faisant de la Sacem une véritable *data company*.

Notre offre s'est enrichie de services à la fois plus personnalisés et plus adaptés

pour nos membres. Je n'en citerai que quelques-uns : dématérialisation des feuillets et de la répartition détaillée, adhésion en ligne, enrichissement de Sacem Plus qui devient le réseau social des créateurs, etc.

Parallèlement, nous avons renforcé notre action de solidarité vis-à-vis de nos membres les plus fragilisés, en prolongeant les conventions de fonds d'urgence, mises en place en 2020, jusqu'au 2^e trimestre 2022, ou encore en sécurisant les dispositifs sociaux. En juillet 2022, la direction des Affaires sociales est ainsi devenue la direction de la Protection sociale et de la formation. Disposant d'un périmètre élargi, cette entité assure notre mission cardinale de protection sociale et d'accompagnement de nos membres.

En interne, nous avons renforcé notre dialogue social, comme en témoigne l'accord salarial conclu en 2022. Dans le contexte inflationniste actuel, nous avons œuvré collectivement pour protéger le pouvoir d'achat des collaborateurs, tout en préservant l'équilibre de notre compte de gestion.

En externe, nous avons amplifié le dialogue mené avec tous les acteurs de notre environnement. En premier lieu avec nos membres, grâce au développement de nos actions en faveur de tous les répertoires et au renforcement de l'information des sociétaires en région, mais aussi avec nos clients-utilisateurs de musique, en accompagnant la reprise de leur activité et en soutenant plus de 700 festivals, salles et lieux de diffusion partout en France, ainsi qu'avec l'ensemble des diffuseurs de musique, médias et plateformes numériques.

En septembre 2022, nous avons créé la direction de la Communication, de l'engagement et des relations publiques afin de renforcer notre démarche globale de dialogue et d'ouverture en

direction de nos différents interlocuteurs, y compris institutionnels, et de développer notre engagement sociétal et environnemental au sein de l'entreprise. Cette nouvelle direction nous permettra de poursuivre et d'approfondir les actions déjà entreprises en matière de développement durable.

Désormais, la diversification de nos activités et l'innovation constituent de véritables nouvelles sources de revenus pour nos membres.

Nous avons signé des partenariats stratégiques avec de grands catalogues et acteurs internationaux, comme l'éditeur britannique Hipgnosis, la société d'auteurs américaine Ascap, ou encore la société de gestion collective hongroise Artijus. La Sacem a démontré sa capacité à être l'interlocuteur privilégié des acteurs du monde entier.

La croissance des revenus issus de l'étranger montre aussi la force de notre répertoire à l'export et démontre notre capacité à mieux aller chercher les droits chez les sociétés sœurs ou en direct.

Avec notre filiale URights, nous avons lancé MusicStart, qui permet la traçabilité des droits et leur sécurisation grâce à la *blockchain*. Nous sommes aussi très fiers d'avoir signé, avec Pianity, le premier accord sur les NFT, qui ancre durablement la Sacem dans le Web3. Grâce aux travaux menés par les auteurs, compositeurs et éditeurs membres du Conseil pour la stratégie et l'innovation, **nous explorons les perspectives offertes par l'IA et le Web3 et expérimentons des solutions innovantes pour créer de la valeur sur les nouveaux terrains de jeu de la création.**

Grâce à notre expertise reconnue pour négocier avec les géants du numérique, **nous avons conclu un accord avec la nouvelle société des Droits Voisins de la Presse (DVP) et le CFC.** Cette mise en commun va nous permettre d'agir avec

encore plus d'efficacité pour assurer aux ayants droit une juste rémunération de leurs contenus de presse diffusés sur les grandes plateformes.

Et bien sûr, **nous avons veillé à garantir le juste coût de notre activité** en prenant un ensemble de mesures qui a conduit une baisse historique de nos charges d'exploitation et de nos charges nettes. Là encore avec l'objectif que ces économies profitent à tous nos membres.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Cécile Rap-Veber : nous allons dérouler la feuille de route de notre projet d'entreprise moderne et ambitieux pour concevoir la Sacem 3.0. Nous voulons accompagner nos collaborateurs tout au long de la transformation de notre entreprise.

Concernant nos membres, nous voulons les aider à construire leur carrière dans la durée. Pour cela, nous continuerons de développer une offre de services toujours plus personnalisés, de diversifier nos activités et d'innover pour leur ouvrir de nouvelles sources de revenus.

Enfin, nous sommes mobilisés pour relever les défis d'avenir que représentent la sécurisation des ressources de l'audiovisuel public, la défense de la rémunération pour copie privée et la mise en place d'un écosystème du streaming musical plus favorable aux créateurs et éditeurs de musique.

En 172 ans, la Sacem a connu de nombreuses mutations. Tout au long de son histoire, elle a prouvé son extrême agilité et sa capacité à se transformer. **La force de son modèle va lui permettre de poursuivre son développement pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui et relever les défis de demain, sans jamais oublier son ambition : faire vivre ceux qui nous font rêver.**



Partie I

LA SACEM SE TRANSFORME POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE DEMAIN ET MIEUX ACCOMPAGNER SES MEMBRES

Les mutations technologiques vont toujours plus vite, les modes de création, d'exploitation et de consommation des œuvres évoluent. Ces bouleversements agrandissent les champs des possibles, mais nécessitent également d'avoir toujours un temps d'avance pour accompagner au mieux nos membres.

Dans ce contexte, la Sacem a prouvé qu'elle pouvait se transformer et s'adapter pour toujours mieux répondre aux besoins des créateurs et éditeurs. La force de son modèle de gestion collective va dorénavant lui permettre d'accélérer son développement pour faire face aux enjeux et relever les défis de demain, tout en capitalisant sur des fondamentaux très solides.





© Elodie la Monneraye

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE

Le Conseil d'administration est au centre des décisions et des initiatives stratégiques de la Sacem. Il administre la société. En conséquence, il décide de traiter, contracter, plaider et transiger au nom de la société, et décide de faire tous les actes d'administration.

En collaboration étroite avec la Direction générale, il conduit la transformation de l'entreprise, tout en étant le garant de ses fondamentaux et de ses valeurs. Il s'appuie sur 10 Commissions thématiques : la Commission des programmes, 4 Commissions réglementaires et 5 Commissions techniques. Celles-ci agissent comme autant de laboratoires d'idées pour participer activement à la transformation de la Sacem.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

🚀 : nouveaux élus

Les membres du Conseil d'administration sont élus par leurs pairs – les auteurs, compositeurs et éditeurs – pour trois ans (deux ans pour les auteurs-réalisateurs). Les membres de la Sacem sont appelés ainsi chaque année à renouveler le mandat des administrateurs par tiers, et par collège. **Le président est choisi par le nouveau Conseil d'administration pour un mandat d'une année renouvelable.**

- Président : **Serge Perathoner**, compositeur
- Vice-président : **Dominique Dalcan**, compositeur
- Vice-présidente : **Valérie Foray**, éditrice
- Vice-présidente : **Christine Lidon**, autrice
- Trésorier : **Thierry Perrier**, éditeur
- Trésorière adjointe : **France Monot-Fortin**, éditrice
- Secrétaire général : **Arnold Turboust** 🚀, compositeur
- Secrétaire général adjoint : **Thomas Jamois**, éditeur

Administratrices et administrateurs

- Frédérique Alie**, autrice
- Gilles Amado** 🚀, auteur-réalisateur
- Wally Badarou**, compositeur
- Vincent Baguian** 🚀, auteur
- Cécile Bernier** 🚀, éditrice
- Jean-Yves d'Angelo** 🚀, compositeur
- Rémi Grumbach** 🚀, auteur-réalisateur
- Brice Homs**, auteur
- Juliette Metz** 🚀, éditrice
- Richard Seff** 🚀, auteur
- Marie-Jeanne Serero**, compositrice
- Frédéric Zeitoun**, auteur

« L'action des administrateurs doit répondre directement aux préoccupations et attentes des membres de la Sacem. C'est en cela qu'il nous est essentiel d'œuvrer pour la diversité, l'inclusion, la place des femmes et le développement durable. Notre mission est d'encourager le renouveau de la création et de défendre la position de la Sacem face aux enjeux et perspectives présentés par le numérique. »

Christine Lidon

Autrice, administratrice et vice-présidente de la Sacem

« En 2022, la Sacem a connu un nouvel élan avec de belles réalisations : licences sur nouveaux usages (NFT), renouvellement de nos accords avec Meta, Tik Tok, Deezer, lancement de MusicStart, extension de l'adhésion en ligne, accélération des répartitions, etc. Je suis heureuse et fière que notre maison ait su faire preuve d'adaptabilité sans perdre de vue sa mission de solidarité et d'accompagnement. »

Valérie Foray

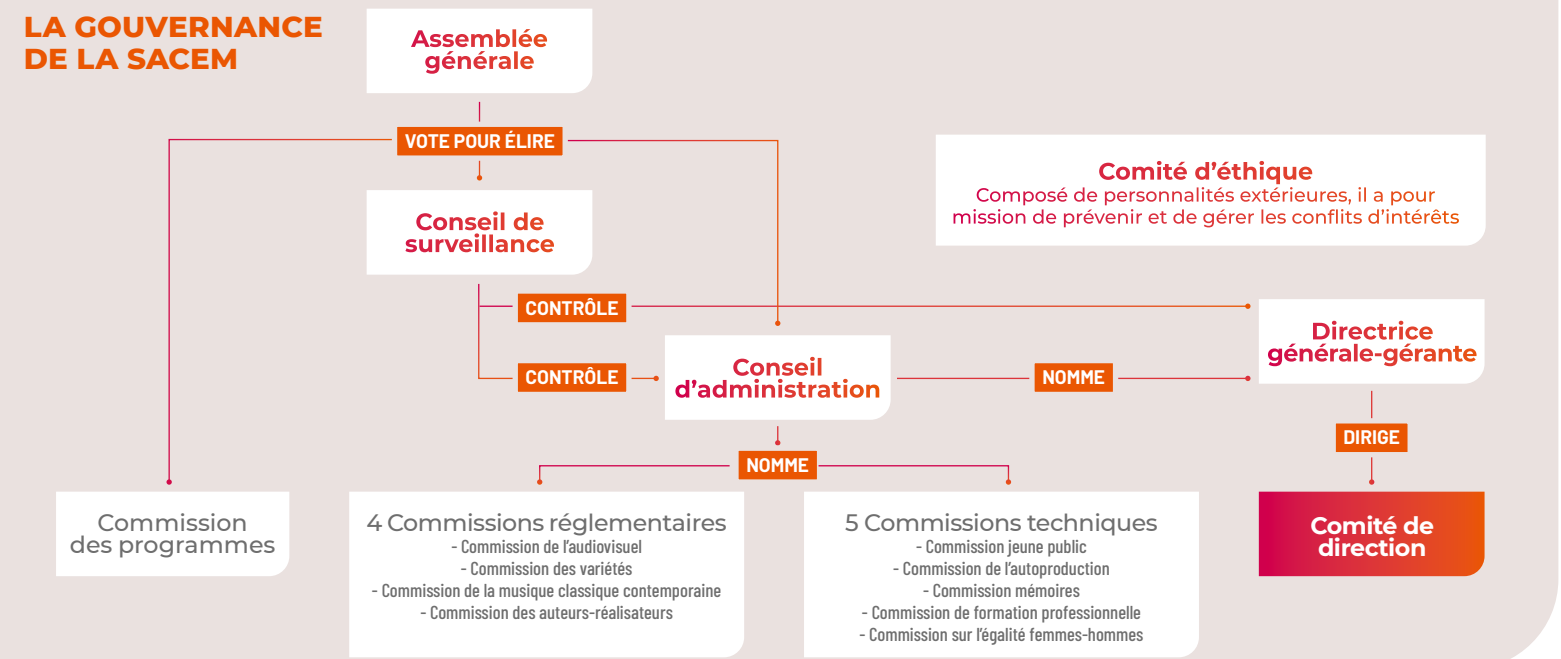
Éditrice, administratrice et vice-présidente de la Sacem

« Au sein du Conseil d'administration, c'est une réelle fierté d'œuvrer collectivement avec passion et engagement au service des intérêts des créateurs et éditeurs. Cette année les avancées sur nos sujets ont été multiples, notamment en ce qui concerne l'innovation, les nouvelles pratiques de consommation des œuvres et la solidification du volet protection sociale des membres de la Sacem. »

Dominique Dalcan

Compositeur, administrateur et vice-président de la Sacem

LA GOUVERNANCE DE LA SACEM



UN COMITÉ DE DIRECTION



La Sacem se transforme aussi en interne : le Comité de direction a ainsi été renforcé avec la nomination de cinq nouvelles directrices et d'un directeur. L'organisation plus transversale et opérationnelle permet à chaque direction de contribuer très concrètement au plan de transformation de la Sacem.

COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION

🚩 : nouvelles nominations

Cécile Rap-Weber, directrice générale-gérante
David El Sayegh, directeur général adjoint
Angela Alves, directrice de la Protection sociale et de la formation 🚩
Didier Antoine, directeur des Droits audiovisuels et de la Copie privée
François Besson, directeur de l'Action culturelle
Caroline Bonin, directrice Juridique
Caroline Champarnaud, directrice de l'International 🚩
Paul Cohen-Scali, directeur des Systèmes d'information
Julien Dumon, directeur du Développement, du phono et du numérique - directeur général de la filiale URights
Thibaud Fouet, directeur des Sociétaires
Fabienne Gestin, directrice des Ressources humaines 🚩
Florence Graveline, directrice de la Transformation, de l'audit et de la conformité 🚩
Blaise Mistler, directeur des Relations institutionnelles
Emmanuel Sadacca, directeur Financier 🚩
Céline Stierlé, directrice de la Communication, de l'engagement et des relations publiques 🚩
Lyne Tastet, directrice des Opérations
Stéphane Vasseur, directeur du Réseau

« Avec cette équipe renforcée et paritaire, nous sommes plus que jamais armés pour continuer à déployer notre plan stratégique et accélérer la construction de notre Sacem 3.0 dont l'objectif est clair : encore mieux défendre la valeur de la création et les intérêts des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, en renforçant notre démarche d'innovation technologique et de contrôle des coûts. Nous atteindrons ces objectifs, tout en restant fidèles à nos valeurs de solidarité et d'égalité, bien entendu. »

Cécile Rap-Weber
Directrice générale-gérante

RENOUVELÉ ET PARITAIRE

SHADOW CODIR : IDÉES NOUVELLES ET REGARDS CRÉATIFS

Créé en janvier 2022, le Shadow Codir rassemble des jeunes collaboratrices et collaborateurs issus de toutes les directions de l'entreprise. Ce collectif apporte un regard neuf sur le fonctionnement de la société d'auteurs - les nouveaux entrants sont invités à présenter leur rapport d'étonnement - et a pour vocation de faire émerger des propositions qui accompagneront la construction de la Sacem de demain. En 2022, le Shadow Codir a notamment concentré ses efforts sur l'organisation sous forme de forum d'une journée associative de solidarité.



Debout, de gauche à droite : Romain Bredel, Estelle Lucy, Émilie Aubert, Chloé Tessier, Julian Roper, Justine Gelin, Anthony Rival, Akram Samar
Assis, de gauche à droite : Victor Duret, Victoria Jeannot, Bastien Fiorentino, Florie-Anne Paty

LA SACEM ADAPTE SES SERVICES POUR RÉPONDRE TOUJOURS MIEUX AUX BESOINS DE SES MEMBRES



La Sacem est une société privée à but non lucratif qui appartient à ses membres – auteurs, compositeurs et éditeurs de musique – qui lui ont confié la gestion de leurs droits d’auteur. En tant que société de gestion collective, elle collecte et répartit intégralement à ses sociétaires les droits d’auteur liés à la diffusion de la musique dans les médias, les lieux publics, le Web.

210 800

auteurs, compositeurs, éditeurs de musique, auteurs de doublage et sous-titrage, auteurs-réalisateurs

14 100

nouveaux membres en 2022 dont 24,5 % âgés de moins de 25 ans

5,1 M

d’œuvres représentées au titre du répertoire domestique

NOS MISSIONS

1
Collecter et répartir
les droits des auteurs,
compositeurs
et éditeurs de musique

2
Développer
les droits d’auteur et négocier
la meilleure valeur
pour la création

3
Apporter
une protection sociale,
un accompagnement culturel
et des services à haute
valeur ajoutée



© Grand Prix Sacem 2022

« J’ai commencé la musique il y a une vingtaine d’années.

À l’époque, je faisais le déplacement et venais déposer mes morceaux à la Sacem : je prenais mon métro, je déposais mes CD. Aujourd’hui on peut tout faire en ligne juste en deux secondes. Comme beaucoup d’autres musiciens, j’ai vu comment les technologies ont progressivement changé les choses. »

Chloé, autrice et compositrice Grand Prix des musiques électroniques 2022

DES SERVICES TOUJOURS PLUS PERSONNALISÉS, SIMPLES ET ACCESSIBLES

MES RÉPARTITIONS

Nouvelle version de la rubrique « Mes répartitions détaillées », dans le prolongement de la nouvelle synthèse lancée en 2021. **Dématérialisation des documents de répartition et fin de la cotisation effectives au 1^{er} janvier 2023.**

MON ADHÉSION

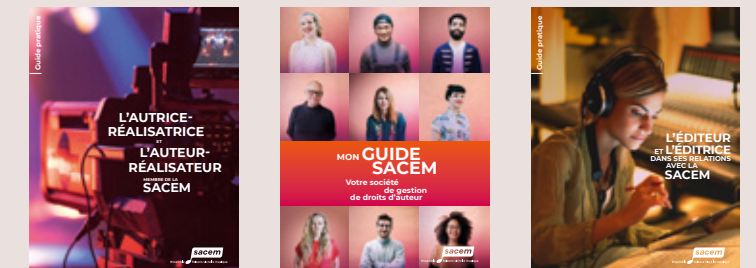
Adhésion en ligne des éditeurs après celle des auteurs-compositeurs en 2022.

MES COORDONNÉES

Un service entièrement repensé pour facilement mettre à jour ses coordonnées personnelles (mail, téléphone, adresse) et bancaires.

MON MÉTIER

Nouveau guide de l’autrice-réalisatrice/auteur-réalisateur qui enrichit la collection des guides pratiques : le guide Sacem pour les créatrices/créateurs et le guide de l’éditrice/éditeur.



LES SERVICES EN CHIFFRES

- ▶ **+ de 20** services en ligne accessibles aux sociétaires depuis leur espace membre ;
- ▶ **135 000** membres ont un compte sacem.fr ;
- ▶ **362 000** œuvres déposées au titre du répertoire domestique dont **63 %** via le système de déclaration en ligne ;
- ▶ **10 000 MEMBRES** inscrits sur **Sacem Plus**, la plateforme de la communauté des sociétaires de la Sacem ;
- ▶ **VOLUME DE CONTACTS** : 75 000 appels traités, 42 000 mails reçus, 2 000 visites au siège.



DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION, LES TEMPS FORTS DE 2022

Parce que l'innovation est dans son ADN, la Sacem a su se transformer pour tirer profit des mutations technologiques qui touchent le monde de la création et pour mieux accompagner ses sociétaires et collaborateurs. L'année 2022 illustre parfaitement cette capacité d'innovation, avec le développement de nouveaux services et la signature d'accords historiques.

« L'innovation, c'est penser l'avenir mais c'est aussi le préparer. La Sacem doit prendre part aux sujets d'innovation afin d'y diffuser son modèle. Les nouveaux outils technologiques vont nous permettre de mieux reconnaître et rémunérer les œuvres. Le Web3, les NFT, l'IA, etc. tous ces nouveaux modes de perception et tous ces nouveaux lieux d'expression créent de la valeur. »

Brice Homs
Auteur, membre du Conseil d'administration et président du Conseil pour la stratégie et l'innovation



FILIALE URIGHTS

Dans une volonté de diversification et pour s'emparer des nouvelles technologies et modes de consommation de la musique (NFT, Web3, métavers), la Sacem s'est dotée avec URights d'une filiale qui a vocation à développer toutes ses activités dans ce domaine.

« L'innovation ouvre de formidables perspectives ! La Sacem étant une société à but non lucratif, grâce à la filiale URights, elle va pouvoir développer et amplifier ses activités mais aussi commercialiser ses services auprès du grand public. »

Julien Dumon, directeur du Développement, du phono et du numérique - directeur général de la filiale URights

MUSICSTART

Avec MusicStart, la Sacem apporte une réponse à la question essentielle de la protection des œuvres. Plateforme unique au monde lancée en octobre 2022, elle permet à l'auteur-compositeur de créer une preuve d'antériorité simplement et en seulement quelques clics grâce à la blockchain.

« Avec ce service, nous ne nous adressons pas seulement à nos membres, mais à tous les créateurs du monde. En particulier aux jeunes *bedroom producers* qui ont désormais la possibilité d'enregistrer et de publier leurs créations depuis chez eux, mais qui n'ont pas nécessairement connaissance du droit d'auteur ou conscience des risques de vol de leurs créations. »

Bertrand Polou, directeur du Développement

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

En tant qu'outil, l'IA générative représente une évolution technologique importante pour assister les créateurs dans la composition et l'écriture. En 2022, la Sacem a poursuivi son exploration des enjeux et problématiques que l'IA apporte sur les plans éthiques et juridiques.

« L'intelligence artificielle soulève de nombreux défis en matière de droit d'auteur. Le premier sera de déterminer si, d'un point de vue pratique, les créateurs auront la possibilité de contrôler l'usage de leurs œuvres lorsque celles-ci servent de base d'entraînement aux différents outils d'intelligence artificielle. Le second a trait bien évidemment à la place du créateur au sein de l'IA générative. Ces questions sont complexes, passionnantes et les réponses dépendront des outils informatiques qui seront mis à disposition des créateurs. Il convient donc sans tarder d'engager une réflexion approfondie sur le sujet afin de garantir que nos membres puissent bénéficier d'une juste rémunération en contrepartie de ces nouveaux usages qui ne manqueront pas d'évoluer. »

David El Sayegh, directeur général adjoint



WEB3

NFT, métavers, *blockchain*, etc. Le Web3 sera collaboratif puisqu'il permettra de posséder, d'échanger et de revendre des biens virtuels sans intermédiaire. Dans cet univers, notre modèle de gestion collective est plus important que jamais pour protéger les industries culturelles. Ce nouveau monde peut être une opportunité pour créer plus de valeur dans le numérique.

« Si le Web3 rebat les cartes de la relation *fan to artist*, la société de gestion collective - et la Sacem en particulier - reste un acteur incontournable pour rémunérer les auteurs au titre de leurs créations de façon juste, équitable et à long terme. »

Jean-Michel Jarre, compositeur, parrain du Conseil pour la stratégie et l'innovation



Au cœur d'un écosystème Music Tech en pleine ébullition, le Sacem Lab est un espace où créateurs, innovateurs et collaborateurs de la Sacem composent ensemble la gestion collective de demain. Il a été créé pour permettre à la Sacem d'être à l'avant-garde des bouleversements technologiques, répondre aux nouveaux enjeux et devenir une « Sacem 3.0 » indépendante, universelle et accessible à tous. Le Sacem Lab développe des partenariats afin de tester et prototyper des solutions à haute valeur ajoutée pour ses membres.

« Le Web3 et l'intelligence artificielle sont d'immenses terrains d'expérimentation pour la création, dont nous devons apprendre à tirer le meilleur pour nos membres. Sur ces nouveaux territoires numériques, nous voulons aussi défendre un partage équitable de la valeur. »

Julien Lefebvre, responsable Stratégie digitale & innovation

NFT

SIGNATURE D'UN ACCORD AVEC PIANITY, PREMIÈRE MARKETPLACE DE NFT MUSICAUX

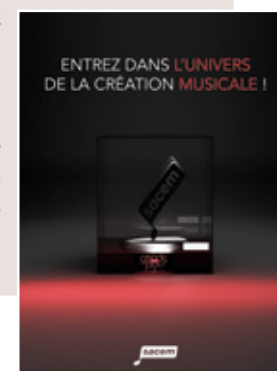
Aujourd'hui encore peu exploités, les nouveaux territoires d'expression que représentent les NFT sont promis à une forte croissance dans les années à venir, il est donc primordial de bâtir pour les créateurs, dès à présent, des modes de rémunération justes et équitables sur les ventes de titres musicaux sous forme de NFT. C'est tout l'enjeu de ce nouveau partenariat avec Pianity, qui illustre aussi la volonté de la Sacem d'accompagner les nouveaux usages.

« Cet accord est historique à plus d'un titre. Tout d'abord, le partage de valeur est plus profitable aux ayants droit que celui du streaming musical. Ensuite, nous avons instauré, grâce au *smart contract* et à la *blockchain*, un droit de suite contractuel : chaque revente d'un NFT par son détenteur sur le marché secondaire offrira au créateur une rémunération additionnelle au titre de cette revente. »

Julien Dumon, directeur du Développement, du phono et du numérique, directeur général de la filiale URights

LANCEMENT D'UN DROP NFT POUR LES GRANDS PRIX SACEM 2022

Les NFT représentent de nouvelles opportunités pour les créateurs. Ces derniers peuvent offrir à leur public de nouveaux modes d'interaction et d'engagement, en leur donnant accès à une communauté privée en ligne et à des contenus rares et exclusifs. La Sacem a été la première société d'auteurs à proposer son propre *drop NFT*, gratuit et ouvert à tous, affirmant ainsi son ambition pour le futur de la création. Cette expérimentation a été pour la Sacem l'occasion de permettre à ses membres, à l'ensemble des professionnels de l'industrie musicale mais aussi aux amateurs de musique de mettre un pied dans l'univers des NFT.

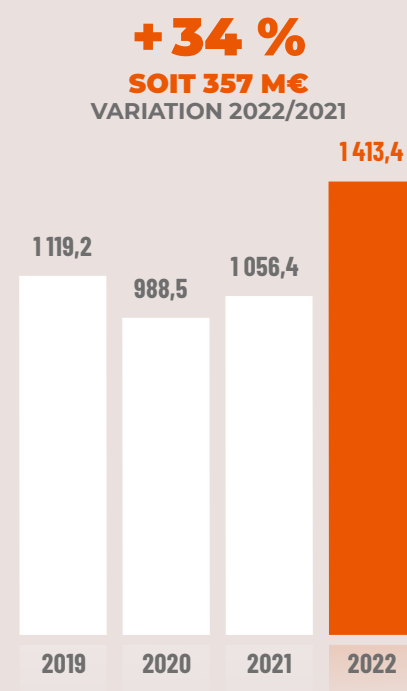


LES PERFORMANCES D'UN MODÈLE ÉCONOMIQUE SOLIDE

Une remarquable performance financière caractérise l'année 2022 avec une croissance des collectes de 34 %, tout en maîtrisant les dépenses avec un ratio sur collectes en forte baisse à 11,65 % et tout en optimisant les prélèvements nécessaires au financement des coûts de fonctionnement à un taux moyen de 10,4 %. Ces indicateurs illustrent l'excellence du modèle Sacem de la gestion collective, qui délivre ainsi des services innovants à un moindre coût pour ses membres et ses mandants.

1. COLLECTES

Avec la reprise des spectacles vivants et la croissance soutenue du numérique, les collectes ont progressé de 34 %. Soit une hausse de près de 300 M€ par rapport à 2019. Les droits du numérique ont à nouveau bondi de 38 %, et les droits généraux sont quasiment revenus à leur niveau d'avant-crise. Des chiffres qui confirment la solidité du modèle de gestion collective de la Sacem dans un contexte de reprise de l'activité.



M€	2022	2021	Variations 2021/2022	2020	2019	Variations 2019/2022
Online	492,6	357,9	+37,6 %	291,2	231,1	+113,2 %
TV/Radio/Opérateur	353,1	296,9	+18,9 %	304,5	320,7	+10,1 %
Droits généraux (Réseau régional)	327,0	169,6	+92,8 %	175,7	334,0	-2,1 %
Copie privée	104,1	95,4	+9,1 %	80,4	85,6	+21,6 %
International	88,5	80,5	+9,9 %	86,5	85,1	+4,0 %
Supports phono/vidéo	48,1	56,1	-14,3 %	50,3	62,7	-23,3 %
Total	1413,4	1056,4	+33,8 %	988,5	1119,2	+26,3 %

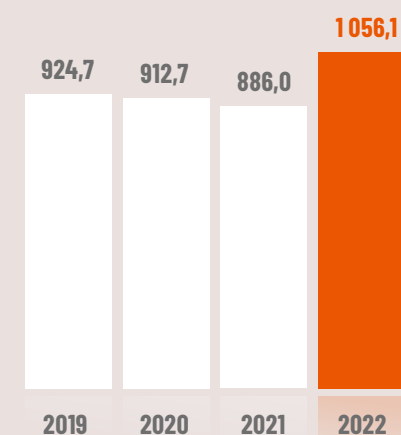
En millions d'euros

La Sacem a pour mission essentielle de collecter les droits d'auteur partout où les œuvres sont diffusées et de les redistribuer aux auteurs, compositeurs et éditeurs français et du monde entier.

2. MONTANTS AFFECTÉS AUX AYANTS DROIT

(Droits d'auteur affectés aux ayants droit, aux œuvres sociales et culturelles et aides à la création, à la diffusion du spectacle vivant, au développement de l'éducation artistique et culturelle et à des actions de formation des artistes)

+19,2 %
SOIT 170,1 M€
VARIATION 2022/2021



La Sacem travaille sans cesse à optimiser la répartition des droits d'auteur, réduire ses charges de fonctionnement tout en investissant dans le soutien à la création et en apportant toujours plus de services à ses membres au meilleur coût. Les montants affectés aux ayants droit ont augmenté de 19,2 % entre 2021 et 2022, grâce notamment à la forte hausse des droits *online* portée par la croissance organique du marché, les gains de nouveaux partenaires mandants nous confiant leurs répertoires et des négociations avec les *Digital Service providers* aux conditions contractuelles en constante amélioration pour le partage de la valeur. La reprise d'activité engagée sur les droits généraux après les effets de la crise sanitaire et l'évolution maîtrisée des charges nettes contribuent également à améliorer les droits répartis, qui bénéficient tant à nos membres qu'à nos mandants.

Les droits d'auteur répartis en faveur des ayants droit sont calculés au plus près de l'utilisation réelle des œuvres :

- ▶ 85 % œuvre par œuvre ;
- ▶ 7 % par sondage ;
- ▶ 8 % par analogie (à partir des relevés de diffusion d'autres secteurs).

3. CHARGES

Le ratio entre les charges nettes et les collectes atteint 11,65 % en 2022 et est en baisse de 3,5 points par rapport à 2019. Ce taux historiquement bas illustre la hausse globale de productivité de la Sacem et la maîtrise de ses coûts. En parallèle le taux moyen de prélèvements sur droits servant à financer les coûts de fonctionnement atteint 10,4 %, à comparer historiquement aux 12 % de 2019.

M€	2019	2020	2021	2022	Variations 2019/2022
Charges de personnel	138,5	135,8	125	134,7	-2,7 %
Autres charges nettes	30,6	31,9	31,3	30,0	-1,9 %
Total des charges nettes	169,1	167,7	156,3	164,6	-2,7 %
% collectes	15,1 %	16,9 %	14,8 %	11,65 %	-3,5 points

En millions d'euros





Partie 2

UN ACTEUR LOCAL, INTERNATIONAL, NUMÉRIQUE ET INCONTOURNABLE

Grâce à la densité de son maillage régional, la Sacem tisse une relation de confiance et de proximité avec ses clients utilisateurs de musique partout en France.

Parallèlement, avec l'explosion des usages numériques et, en particulier, du streaming, la Sacem évolue désormais dans un monde sans frontières. Pour conserver son leadership face à une concurrence accrue, elle poursuit son développement international.

Leader mondial de la gestion collective, elle collecte et répartit les droits d'auteur sur son territoire domestique et à l'étranger sur plus de 200 territoires, pour ses membres issus de 174 nationalités mais aussi pour ses partenaires internationaux qui lui ont confié un mandat pour la gestion de leurs droits *online*.



UNE EMPREINTE LOCALE FORTE

Véritable acteur de proximité, la Sacem s'appuie sur un réseau régional de plus de 60 implantations sur le territoire français. Elle entretient une relation de confiance avec les clients, bars, cafés, restaurants, clubs et discothèques, commerces, salles de sport, organisateurs d'événements, salles de concert, festivals, etc. et les accompagne de façon constante dans leurs utilisations de la musique.

CHIFFRES CLÉS

427 500
clients-utilisateurs
de musique

327 M€
collectés par le réseau
régional de la Sacem



+ de 500
COLLABORATEURS
EN RÉGION



+ de 60 BUREAUX SACEM
EN FRANCE MÉTROPOLITAINE
ET OUTRE-MER, REGROUPÉS
EN 26 DIRECTIONS
TERRITORIALES



+ de 1 000
CONCERTS SOUTENUS
PARTOUT EN FRANCE

« Les équipes de la Sacem font un boulot formidable, elles sont dans l'amour de leur métier et on le ressent tous les jours. »

Thierry Communal, éditeur (Musicalement Vôtre)
Grand Prix de l'édition musicale 2022



© Lionel Pages

En France, son ancrage territorial est la garantie d'une collecte juste et efficace et sa présence au plus près de celles et ceux qui diffusent la musique lui permet d'être en phase avec les usages et les réalités économiques auxquelles sont confrontés les auteurs, compositeurs et éditeurs de musique et de s'y adapter.

En 2022, dans un environnement encore contrasté, la Sacem a ainsi maintenu et renforcé son soutien à tous ses clients qui diffusent la musique.

ENCOURAGER À REPRENDRE LE CHEMIN DES SALLES ET DES DISCOTHÈQUES

Bien que l'attachement des Français à la musique ne se soit pas démenti pendant toute la crise, la reprise des événements en musique a été lente et le retour du public aux concerts et spectacles s'est opéré de façon progressive. Avec la levée des dernières restrictions, il était important d'informer et de rassurer les amateurs de musique afin de les encourager à reprendre le chemin des salles de spectacle, des discothèques et des lieux de convivialité.



Pour ce faire, avec ses partenaires, le CNM (Centre national de la musique), l'ASTP (Association pour le soutien du théâtre privé), le Camulc (Syndicat national des cabarets, music-halls & lieux de création), le Prodiss (Syndicat national du spectacle musical et de variété), la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques), le SMA (Syndicat des musiques actuelles), le Snep (Syndicat national de l'édition phonographique) et la Scène indépendante, la Sacem a lancé, avant l'ouverture de la saison des festivals, **une grande campagne de sensibilisation : « #Retrouvons-nous ! »**. Soutenu par un grand nombre d'artistes et de personnalités, cet appel à ranimer la ferveur entre les créateurs et leur public s'est déployé dans les médias et les réseaux sociaux, au niveau national et local.

+ de 1 000 concerts soutenus par la Sacem en 2022 via le dispositif d'aide Tous en live

ACCOMPAGNER LA REPRISSE DES ACTIVITÉS DES ÉTABLISSEMENTS QUI DIFFUSENT LA MUSIQUE



Toujours soucieuse d'accompagner au mieux ses clients CHR (cafés, hôtels et restaurants) dans cette nouvelle étape d'après-crise, la Sacem a reconduit son dispositif « **Tous en live** », pour favoriser la reprise de leurs activités et la proximité avec le public à travers une aide totale de 400 000 € pour des soutiens de 250 € par concert organisé.



Elle a également créé **le label #IciOnAimeLaMusique**, qui lui a permis de valoriser l'engagement de tous ses clients utilisateurs de musique. 30 000 cafés, établissements, restaurants et commerces ont adhéré à ce dispositif.

UNE ORGANISATION RESSERRÉE

Le plan d'économie et de départ volontaire décidé pendant la crise a eu une incidence directe sur le réseau. Une organisation davantage centralisée a ainsi été mise en place autour de 26 directions territoriales. Celle-ci a permis d'industrialiser et de digitaliser le traitement des informations, notamment à travers le portail Sacem, tout en offrant plus de services avec Sacem Pro et Sacem Connect. Désormais, un tiers des événements musicaux et 30 % des nouveaux contrats sont opérés à travers ce portail, ce qui permet de gagner à la fois en audience et en productivité, tout en conservant la relation de proximité.

UN HUB INTERNATIONAL POUR NOS MEMBRES ET POUR LES CRÉATEURS DU MONDE ENTIER

96 M

d'œuvres françaises
et internationales représentées
par la Sacem

394 000

auteurs, compositeurs et éditeurs
dans le monde ont reçu des droits
d'auteur de la Sacem

+ DE 200

territoires
dans le monde couverts
grâce à nos mandats

47 000

sociétaires Sacem ont reçu
des droits de l'étranger

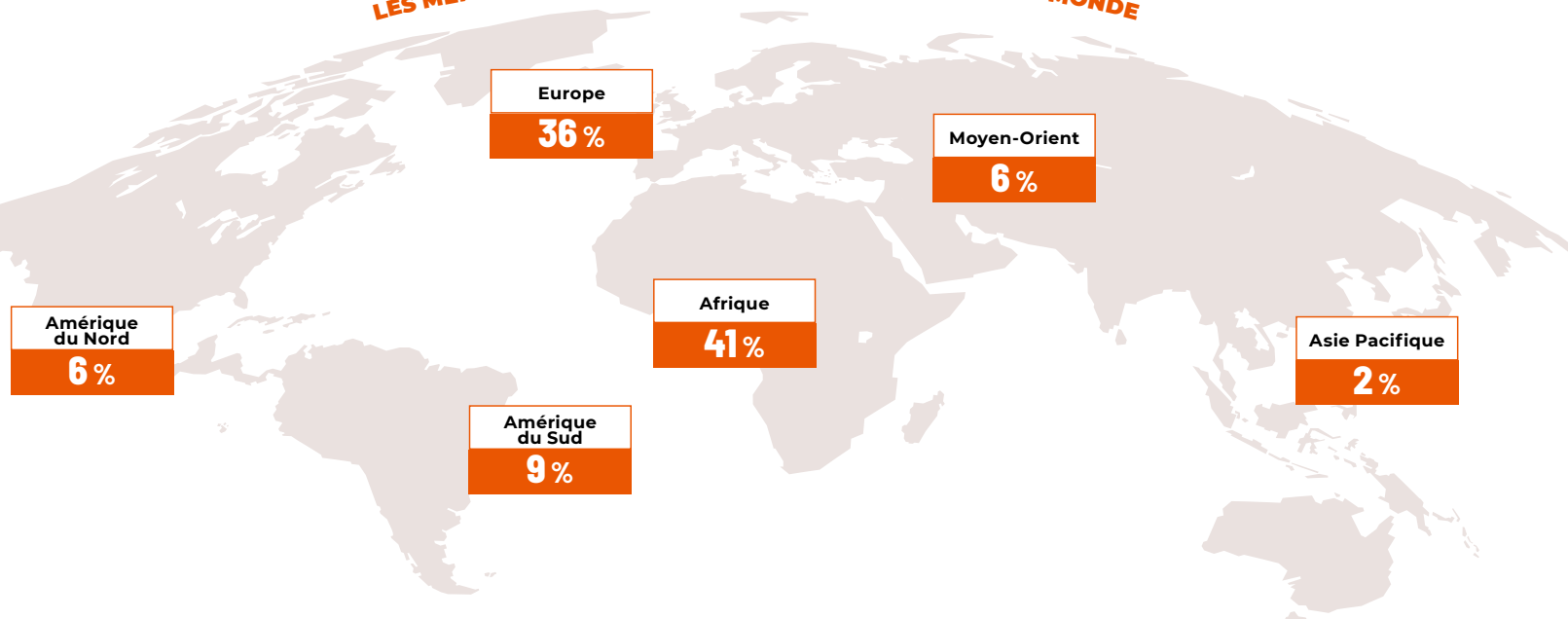
24 895

auteurs, compositeurs et éditeurs
étrangers sociétaires de la Sacem

88,5 M€

collectés auprès
des sociétés d'auteurs étrangères

LES MEMBRES ÉTRANGERS DE LA SACEM À TRAVERS LE MONDE



UNE DIRECTION INTERNATIONALE PLUS TRANSVERSALE

Née de la fusion de deux départements, la nouvelle direction de l'International pilote désormais l'ensemble des activités internationales de la Sacem, permettant une plus grande réactivité, plus d'efficacité dans le traitement des informations ainsi qu'un meilleur accompagnement des membres.

Parmi les fonctions intégrées à la nouvelle direction de l'International, en plus de ses missions de collecte et de développement, l'accueil des sociétaires étrangers qui permet un meilleur processus d'adhésion et offre un service personnalisé pour répondre aux besoins spécifiques (adhésions pour certains pays notamment) ainsi que le traitement des réclamations des sociétés étrangères.

OFFRIR NOTRE EXPERTISE ET ENTRETENIR LE LIEN DE CONFIANCE AVEC LES SOCIÉTÉS D'AUTEURS ÉTRANGÈRES

La Sacem a tissé au fil des décennies un véritable réseau avec ses sociétés sœurs dans le monde. Son attractivité repose sur l'efficacité de son modèle de gestion collective. Aujourd'hui, elle représente 100 % du répertoire mondial en France et a confié le soin de représenter son répertoire à 124 sociétés de gestion collective dans le monde. Par ailleurs, la gestion multiterritoriale des droits *online* que quatre sociétés d'auteurs étrangères (Komca, Socan, Ascap et Artisjus) ont respectivement confiée à la Sacem, par le biais d'un mandat *online*, permet de mutualiser les coûts et de maîtriser les frais de gestion.

De plus, l'expertise de la Sacem a été retenue pour aider au développement d'une société d'auteurs en Arabie saoudite, à la suite d'un appel à candidatures lancé par la SAIP (autorités saoudiennes de la propriété intellectuelle). Ses recommandations devraient être mises en œuvre dès 2023.



« Pour la Komca, le partenariat avec la Sacem est incontournable. Il permet de garantir une perception stable des droits d'auteur pour les créateurs de musique à travers le monde.

L'expertise dans la gestion des droits issus du *online* constitue l'atout fondamental de la Sacem. Nous souhaitons poursuivre notre partenariat sur ce terrain en investissant le marché émergent des métavers et la recherche sur l'IA. Nous espérons que nos échanges sur ces questions accéléreront le développement des répertoires français et coréen. »

Chu Gayeol - Président de la Komca



DEUX NOUVEAUX MANDATS AVEC DES SOCIÉTÉS SŒURS



AMERICAN SOCIETY FOR COMPOSERS, AUTHORS AND PUBLISHERS

Créée en 1914, l'Ascap est la plus ancienne société d'auteurs américaine et fait partie des trois plus importantes sociétés de gestion au monde avec plus de 875 000 membres, créateurs et éditeurs de musique dans toutes les esthétiques.



ARTISJUS

Fondée en 1926, Artisjus est l'une des plus anciennes sociétés de gestion collective d'Europe. Elle gère les droits d'auteur et les droits voisins pour les œuvres musicales, littéraires et artistiques en Hongrie. Grâce à cette coopération avec la Sacem, les auteurs-compositeurs hongrois recevront dans des délais plus brefs une meilleure redevance pour l'exploitation streaming de leurs œuvres.

UNE EXPERTISE TECHNOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE RECONNUE À L'INTERNATIONAL



275 000 Mrds

de données liées au streaming et aux actes de téléchargement

344 000

auteurs, compositeurs et éditeurs bénéficiaires de droits *online*

2,4 M

d'œuvres différentes pour lesquelles la Sacem a réparti des droits *online*

PARTENAIRE STRATÉGIQUE DES GRANDS CRÉATEURS ET CATALOGUES DU MONDE ENTIER

L'expertise technologique de la Sacem dans la gestion massive de données lui confère un rôle unique dans la collecte des droits liés au Web, pour ses membres, mais également pour le compte d'éditeurs internationaux - comme Universal Music Publishing, Warner Chappell, Wixen Music Publishing, Because, Pen Music, Nanada Music ou encore le groupement Impel (éditeurs indépendants anglais et américains). Tous ses partenaires bénéficient de la plus grande transparence sur les données collectées et les conditions de licence.

CONTRACTUALISER AVEC LES PLATEFORMES ET ACTEURS CLÉS DU NUMÉRIQUE

Le savoir-faire de la Sacem est internationalement reconnu dans les négociations avec les acteurs du Web, pour garantir la plus juste valeur des droits de ses sociétaires et de ses mandants quand leurs œuvres sont exploitées dans un environnement numérique à travers le monde. La Sacem a été parmi les premières sociétés d'auteurs à conclure des accords avec Facebook, YouTube, Deezer, Netflix, Disney+, Prime Video, TikTok. En 2022, plusieurs contrats clés ont été renégociés, notamment avec Apple Music pour l'exploitation streaming et tous les services connexes (fitness, VOD, etc.), Facebook ou encore Twitch.



« Via Impel, notre partenariat avec la Sacem nous a permis de bénéficier de contrats de *licensing* avantageux avec les principales DSPs. L'équipe du digital de la Sacem a toujours fait preuve d'une expertise inégalée, d'un professionnalisme et d'un sens aigu de la communication avec ses partenaires. Les équipes en charge du *licensing* et des opérations sont entièrement dévolues à garantir la juste rémunération de nos créateurs dans le cadre de l'exploitation numérique de leur musique. Nous leur en sommes grandement reconnaissants. »

Mike Box
Directeur financier, Reservoir, UK Group

Beggars Music

« Grâce à notre adhésion à Impel, nous avons noué d'excellentes relations avec la Sacem. L'équipe de la Sacem n'a cessé d'améliorer le service offert à ses membres et a bien compris l'intérêt commercial qu'il y a à leur fournir la meilleure granularité d'information possible dans les meilleurs délais. Le niveau de transparence est admirable et nous sommes heureux de poursuivre ce processus d'amélioration. »

Andy Heath CBE
Président, Beggars Music

UN NOUVEAU MANDAT AVEC UN PARTENAIRE INTERNATIONAL



HIPGNOSIS

HIPGNOSIS SONGS FUND LIMITED

Hipgnosis est un fonds d'investissement britannique propriétaire de 146 catalogues, représentant plus de 65 000 chansons qui comptent parmi les plus célèbres et les plus écoutées dans le monde. L'accord signé avec la Sacem vise la collecte de droits numériques pour les parts éditoriales de Hipgnosis, principalement en Europe (Royaume-Uni inclus).



« Universal Music Publishing félicite la Sacem pour cette nouvelle année de succès qui a permis une forte croissance des revenus issus des licences numériques. Nous continuons d'améliorer et de renforcer notre partenariat en proposant des solutions innovantes en matière de licences multiterritoriales et en assurant la transparence, la rapidité et l'efficacité de notre gestion administrative. Nous avons la conviction que nous fournissons conjointement une solution numérique de premier ordre à tous les auteurs et compositeurs que nous avons le privilège de représenter. »

Jackie Alway OBE
Vice-président exécutif Droit international & Affaires industrielles,
Universal Music Publishing Group





Partie 3

UN MODÈLE SOCIAL ET CULTUREL, VECTEUR DE SOLIDARITÉ ET DE DIVERSITÉ

Depuis sa création, la Sacem s'est engagée dans la protection des droits d'auteur, œuvrant à créer et à renforcer des mécanismes uniques au monde de protection sociale, à développer des partenariats innovants et des dispositifs de soutien pour accompagner les créateurs à chaque étape de leur carrière.

Ses missions cardinales d'action culturelle s'inscrivent dans une démarche de soutien, de suivi et de valorisation de l'activité des créateurs-éditeurs et porteurs de projets afin de cultiver la diversité des expressions culturelles et artistiques.

En 2022, la Sacem a placé au cœur de ses préoccupations l'égalité et l'inclusion pour toujours mieux répondre aux défis de demain et confirmer ses engagements.



LA PROTECTION SOCIALE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE, PILIERS MAJEURS DE LA SACEM

La fonction sociale est ancrée dans l'ADN de notre société depuis son origine. Elle vise à organiser la protection sociale et la solidarité, à l'appui de dispositifs internes et externes, en relation avec les organismes sociaux, les organisations professionnelles et les pouvoirs publics.



#CreatorsforUkraine

Dès les premiers jours de l'invasion russe en Ukraine, la Sacem, avec la Cisac (Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs), dont elle est membre, a participé à la mise en place d'actions concrètes de solidarité avec le pays sous l'intitulé #CreatorsforUkraine, grâce à la contribution financière décidée par son Conseil d'administration.



LA SACEM M'ACCOMPAGNE

Nouveau guide de la protection sociale et de la formation professionnelle.



La Sacem concourt à **conforter le statut social et professionnel de ses membres** au titre de leur activité de création et contribue à leur permettre de travailler et de vivre dans une relative **sécurité**. Il s'agit non seulement d'apporter assistance aux plus vulnérables mais aussi de garantir à chaque sociétaire une protection pour faire face aux aléas de la vie et cela à chaque étape de son parcours professionnel.

UNE COUVERTURE SANTÉ ADAPTÉE À TOUS LES PROFILS

Depuis plus de 70 ans, la mutuelle Smacem propose aux sociétaires professionnels et définitifs de la Sacem une couverture adaptée aux spécificités de leur métier et ce, à un tarif avantageux grâce à la prise en charge par la Sacem de 50 % de la cotisation. Ces dernières années, l'offre santé s'est également élargie et propose désormais des **solutions pour tous les profils**. Une offre de complémentaire santé a ainsi été mise en place avec le groupe Audiens à destination des adhérents de la Sacem. Les résidents américains peuvent, quant à eux, bénéficier d'une assurance santé proposée par Wellaway à un tarif préférentiel. L'élargissement éventuel à une offre santé « monde » qui s'adresserait à nos autres membres résidant à l'étranger est en cours d'étude.



Information sociale

Pour renforcer l'information sociale à destination de nos membres, en 2022, six réunions d'information consacrées notamment à la protection sociale ont été organisées pour les sociétaires au siège et en région (Toulouse, Lille, Rouen, La Réunion, Los Angeles, Nice). Ces actions d'information ont vocation à faire découvrir l'offre sociale de la Sacem et accompagner individuellement les sociétaires à toutes les étapes de leur parcours professionnel (début de carrière, formation, santé, retraite, etc.).

UN DISPOSITIF DE SOUTIEN À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La Sacem œuvre activement pour développer l'offre de formation professionnelle à destination de ses membres. Elle travaille, pour ce faire, en étroite collaboration avec l'Afdas. Pour les membres non éligibles aux financements de l'Afdas, la Sacem a mis en place un programme d'aide à la formation professionnelle, en leur permettant de bénéficier d'un « crédit formation » de 1 500 €.

SÉCURISER LE RÉGIME D'ALLOCATIONS D'ENTRAIDE DE LA SACEM (RAES)

Dispositif emblématique du **modèle social de la Sacem**, le RAES apporte aux créateurs et aux éditeurs un revenu complémentaire en fin de carrière. Cinq ans après la réforme ayant ouvert le régime d'entraide à tous les sociétaires de la Sacem, le constat a été sans appel : l'accroissement considérable des effectifs (multipliés par 7 en trois ans) doit être accompagné de mesures permettant d'assurer l'équilibre du régime à long terme. L'année 2022 a donc vu se poursuivre le travail du Conseil d'administration pour sécuriser le régime à long terme. Une réforme réglementaire a ainsi été soumise à l'Assemblée générale de juin 2022 afin d'ajuster les différents paramètres du régime (âge de liquidation des droits et coefficients de référence notamment) et d'en assurer la pérennité.

DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ RENFORCÉES

2022 a marqué la poursuite et la finalisation de l'engagement exceptionnel de la Sacem et du Comité du cœur pour accompagner les sociétaires dont les revenus ont été impactés par la crise sanitaire, notamment *via* le **Fonds de secours d'urgence**. Au total, au titre de l'année 2022, ce sont près de 5 000 aides qui ont été versées conjointement par la Sacem et le Comité du cœur aux créateurs et aux éditeurs en situation de détresse pour un montant total de 3 900 000 €.

En parallèle de ce dispositif de grande ampleur, la Sacem a également renouvelé son partenariat avec le CNM concernant le **fonds exceptionnel de sécurisation des revenus d'auteur**. Ce fonds a une nouvelle fois été doté d'une enveloppe de 20 millions d'euros pour continuer à garantir aux sociétaires un revenu minimum issu de la gestion collective.

3,9 M€
d'aides versées aux créateurs et aux éditeurs dans le cadre du Fonds de secours d'urgence au titre de l'année 2022

NOTRE ACTION CULTURELLE : #LASACEMSOUTIENT

L'Action culturelle a pour mission le soutien à la création, la diffusion, l'insertion professionnelle des créateurs et l'éducation artistique et culturelle.

De petite ou grande envergure, en ville ou en campagne, médiatiques ou plus confidentiels, quels que soient les répertoires, les projets soutenus ont une vocation commune : faire vivre la création dans toute sa diversité.

Pour cela, la Sacem propose aux créateurs, éditeurs et acteurs de la filière un large éventail d'aides financières et de services pour les accompagner au mieux dans la conduite de leur projet et les aider à s'inscrire durablement dans leur écosystème.

Cette action se traduit par des programmes d'aide, des appels à projets et un accompagnement sur mesure accessibles tout au long de l'année ou à des périodes spécifiques. Elle se déploie à partir d'expertises identifiées au sein de la filière culturelle et d'initiatives de mise en réseau au bénéfice des créateurs, éditeurs et porteurs de projets. Son financement provient à plus de 93 % des ressources issues de la Copie privée*, complétées d'une contribution statutaire de la Sacem.

En 2022, pour une meilleure lisibilité de tous les dispositifs existants, le site Sacem dédié aux aides proposées par l'Action culturelle a été complètement revu. Un guide très complet est désormais en ligne pour tout savoir sur l'Action culturelle de la Sacem !

CHIFFRES CLÉS DE L'ACTION CULTURELLE 2022 :

- ▶ **3 375** projets et actions soutenus ;
- ▶ **29,2 millions d'euros** destinés aux aides culturelles ;
- ▶ **703** festivals, salles et lieux de diffusion soutenus ;
- ▶ **459** projets de développement éditorial musiques actuelles, musiques contemporaines et librairies musicales soutenus, soit **199** éditeurs et **747** auteurs et compositeurs.

*La rémunération pour Copie privée, instaurée en France en 1985, permet, par exemple, de copier son film préféré sur sa box, d'enregistrer sa musique ou ses images favorites sur son smartphone, de lire ses livres sur sa tablette. En contrepartie, les fabricants (ou importateurs) de ces supports de stockage versent une rémunération pour les auteurs, artistes, éditeurs et producteurs des œuvres qui sont ainsi dupliquées.

Les Fabriques à Musique

Sensibiliser les élèves à la création en leur permettant de concevoir une œuvre musicale de A à Z aux côtés d'un auteur-compositeur ou d'une autrice-compositrice.

Les Fabriques à Musique ce sont :

- ▶ 7 esthétiques musicales représentées, dont les Fabriques Rap et Rock lancées en 2022 ;
- ▶ 12 heures minimum d'ateliers de création pour aboutir à une œuvre musicale originale, interprétée publiquement sur scène dans des conditions professionnelles ;
- ▶ Plus de 30 000 élèves de la maternelle au lycée bénéficiaires du dispositif depuis sa création ;
- ▶ Plus de 1 000 autrices, auteurs, compositrices et compositeurs engagés depuis la création du dispositif ;
- ▶ 182 sociétaires impliqués dans 167 projets.

LES FABRIQUES À MUSIQUE

sacem

TOUT SAVOIR SUR L'ACTION CULTURELLE DE LA SACEM

Le nouveau guide pratique destiné aux créateurs, éditeurs, professionnels de la filière culturelle et collaborateurs de la Sacem.



MUSIQUES ACTUELLES

La Sacem accompagne les créateurs de tous les répertoires, à toutes les étapes de leur parcours, de l'autoproduction à l'accompagnement de carrière, ainsi que les professionnels qui s'engagent à leurs côtés.



« En 2022, j'ai bénéficié de l'aide à l'autoproduction qui m'a permis de sortir mon EP *See Me Now*. Ce soutien m'a fait beaucoup de bien, notamment après deux années de Covid. Je bénéficie aujourd'hui de l'aide Accompagnement de carrière qui me permet de préparer sereinement le développement de ma prochaine tournée internationale. Je remercie la Sacem pour son soutien à un moment charnière de ma carrière. »

SIERRA, autrice et compositrice

« Tout au long de ma carrière, la Sacem a toujours été un partenaire d'une extrême fidélité. Le soutien de l'Action culturelle a énormément compté, que ce soit dans le cadre de mes travaux de composition ou de direction pour mon ensemble. Les équipes de l'Action culturelle ont toujours répondu présent pour m'aider. La Sacem est un organisme essentiel pour les artistes et les créateurs. »



Yann Robin, compositeur

MUSIQUE CONTEMPORAINE

Les programmes dédiés à la musique contemporaine encouragent tous types de structures qui s'engagent à commander une œuvre nouvelle et à en produire la création ainsi qu'à accueillir un compositeur en résidence.

CHIFFRES CLÉS

▶ En 2022, 168 commandes ont été soutenues auprès de 174 compositeurs et 124 compositeurs ont été accueillis dans 116 résidences.

JEUNE PUBLIC

Les programmes jeune public ont pour objectif de soutenir et valoriser les projets musicaux démontrant une richesse dans l'écriture, la narration et la scénographie, ainsi que des projets présentant une véritable prise de risque artistique et financière.



« La Sacem m'a toujours soutenue et accompagnée, notamment au travers de son Action culturelle et aux appels à projets qu'elle partage. Y répondre permet d'essayer des choses que l'on n'aurait pas forcément faites. Avec la Sacem, je peux vivre de nouvelles expériences. »

Lydie Dupuy, autrice et compositrice Grand Prix du répertoire jeune public 2022

« Fabriquer un film, et *a fortiori*, en bout de chaîne, sa BO, c'est danser en équilibre sur de nombreuses contraintes mouvantes, dont celle du budget. À cet endroit, l'aide proposée par la Sacem nous a permis, à la production et à moi-même, de répondre à un besoin d'écriture plus grand que celui que nous avons anticipé à la commande. Merci à l'Action culturelle de la Sacem ! »



Étienne Forget, compositeur

MUSIQUE À L'IMAGE, CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Ces programmes visent à accompagner l'écriture de musique originale, la production d'œuvres audiovisuelles musicales et de programmes musicaux transmédia et à soutenir l'insertion professionnelle des compositeurs.

CHIFFRES CLÉS

▶ + de 120 films (longs métrages, courts métrages, documentaires et fictions télévisuelles) soutenus et accompagnés en 2022



DÉVELOPPEMENT DURABLE INCLUSION ÉGALITÉ LA SACEM S'ENGAGE



Robert L. Recherche

L'ensemble de la filière musicale est impacté par l'accélération des défis environnementaux et sociétaux : l'explosion du numérique, l'empreinte carbone des festivals et du spectacle vivant, mais aussi la place des femmes, l'inclusion de toutes les diversités, la santé auditive ou encore la montée des risques psychosociaux dans le milieu de la musique.

2022 a constitué pour la Sacem un temps de réflexion autour des questions d'engagement afin de prioriser et mettre en place les actions les plus adaptées aux nombreux défis qui s'annoncent. À cet effet, une direction de l'Engagement a été créée pour coordonner les actions relatives à ces sujets. Avec le soutien de cette nouvelle direction, la Sacem a ainsi pu identifier les axes d'amélioration pour 2023 et ainsi prolonger les actions mises en place en 2022.

Pour autant, la Sacem n'a pas attendu cet état des lieux pour agir.

93/100

Index d'égalité femmes/hommes 2022

35 170

femmes sociétaires, soit 17 % des membres

Un grand chantier de rénovation des locaux du siège a démarré avec un fort impact attendu sur les consommations d'énergie, d'eau et bien sûr d'amélioration de la qualité de vie au travail.

L'INCLUSION DU HANDICAP

Avec l'appui du Conseil d'administration, la Sacem a mené en 2022 un travail historique sur l'inclusion du handicap et a relancé le Plan handicap. Le taux d'emploi des handicapés est supérieur de 6 % aux normes légales.

Dans le cadre de l'Action culturelle, une aide a été mise en place pour favoriser le développement de projets de création musicale avec des personnes hospitalisées, en détention ou en situation de handicap.

AGIR POUR PLUS D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Depuis plus de 10 ans, la Sacem mène une politique volontariste en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et s'attache à faire progresser la place des femmes dans le milieu de la musique à travers le soutien d'actions et d'initiatives concrètes.

AU CŒUR DE LA SACEM

La Sacem et les organisations syndicales représentatives du personnel se sont engagées à promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes depuis de nombreuses années au travers des différents accords collectifs conclus sur ce thème.

En 2022, l'index égalité femmes-hommes a progressé de 4,5 %, à 93 points sur 100 contre 89 en 2021. La représentation des femmes dans les instances dirigeantes est de 43 % contre 29 % en 2021.



Conférence « La responsabilité sociale de l'entreprise : quelle place pour le handicap ? », le 10 septembre 2022

- Fabienne Gestin (directrice des Ressources humaines);
- Cécile Rap-Verber (directrice générale-gérante);
- Frédéric Zeitoun (auteur et administrateur);
- Élisabeth Moreno (ministre déléguée à l'Égalité femmes-hommes, à la diversité et à l'égalité des chances en 2022).

AU CŒUR DE LA CRÉATION

La Sacem soutient et accompagne depuis plusieurs années les actions dont l'objectif est de faire « bouger les lignes ». Elle a renouvelé son engagement auprès des festivals qui mettent en lumière les compositrices d'horizons différents, comme « Les femmes s'en mêlent », « Sœurs Jumelles » ou encore « Présences féminines », et également auprès des programmes de mentorat comme MEWEM France, Wah! et What's Up! dont l'objectif est de faire monter en compétences les créatrices et professionnelles de la filière musicale.

Son action de soutien auprès des créatrices a également une portée à l'international avec le projet européen Key-change dont la Sacem est le partenaire pour la France. Cette initiative offre aux personnes participantes et issues des minorités de genre un programme d'accompagnement, de mentorat et de développement de carrière. En 2022, le programme a accueilli 76 artistes et innovatrices issues de 12 pays différents, dont 6 pour la France.

La Commission égalité femmes-hommes a organisé sa quatrième journée intersectorielle dédiée à l'égalité dans la culture pour identifier les contraintes auxquelles font face les créatrices et professionnelles de la filière culturelle afin de proposer des pistes de réflexion et des solutions concrètes en faveur de l'égalité.

Enfin, dans le cadre des Arcs Film Festival, le Lab « Femmes de cinéma » et la Sacem ont créé en 2022 le prix « Révélation compositrice de musique de film » pour valoriser le travail des créatrices. Cette année il a été remis à Laetitia Pansanel-Garric.

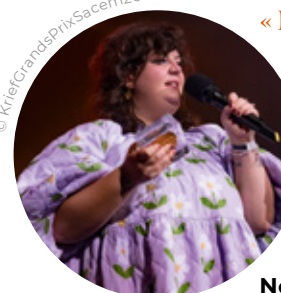
Journée intersectorielle dédiée à l'égalité dans la Culture, le 29 mars 2022

Delphine Ciampi-Ellis, présidente de la Commission égalité femmes-hommes



Delphine CIAMPI-ELLIS, Autrice-compositrice, Présidente de la Commission égalité Femmes-Hommes de la Sacem

© Krier/GrandPrixSacem2022



« Parmi les sociétaires de la Sacem, seulement 17 % sont des femmes. Soyons plus présentes, créons, apprenons les métiers de la production. Il nous faut bâtir un nouvel espace où nous pourrions nous sentir libres de créer et de nous exprimer. »

November Ultra, autrice et compositrice
Prix Francis Lemarque de la révélation 2022



rapportannuel2022.sacem.fr

